

La SNCF ajuste très discrètement certains tarifs... à la hausse

A l'heure où la SNCF s'affiche pour vanter les avantages de ses cartes d'abonnement, l'opération est passée relativement inaperçue sauf pour ceux, nombreux tout de même, qui ont eu à en subir les conséquences. Flash-back sur l'automne 2021. Le transporteur lance des cartes dénommées «Avantage», dont l'une des propriétés est de garantir des tarifs plafonds, à condition de respecter certains jours de circulation. L'un des deux voyages aller-retour doit notamment s'effectuer entre le jeudi et le lundi. Dans ce cas de figure, le prix de chaque billet ne peut excéder 49, 69 ou 89 euros si le trajet effectué prend respectivement moins de 1h30, d'1h30 à 3 heures, ou plus de 3 heures, même si le billet est pris à la dernière minute. Dans la stratégie commerciale de la SNCF, cette carte est une réponse aux critiques récurrentes sur le prix élevé et l'augmentation constante des tarifs sur les lignes TGV. Succès massif : trois ans plus tard, 4,5 millions de clients ont été séduits.

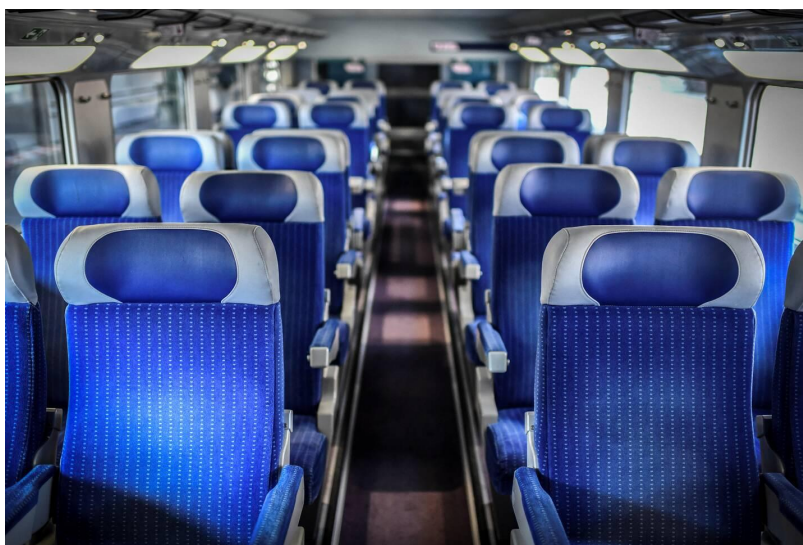
Un certain nombre d'entre eux déchantent néanmoins. Au mois de juillet, et sans aucune information préalable, les liaisons Paris-Angers, Paris-Mâcon, Paris-Aix-les-Bains, Paris-Morlaix, Marne-la-Vallée-Chambéry et Paris-Chambéry changent brutalement de tarif et passent d'un prix maximum de 49 à 69 euros pour un aller simple. L'explication tient dans le mode de calcul que fournit la SNCF à Libération : *«Depuis le début de l'année, les prix plafonnés de la carte Avantage sont désormais calculés en fonction du temps de parcours moyen observé sur un trajet sans correspondance.»* Tout réside dans la notion de temps de trajet moyen. Jusqu'à présent le tarif était calculé en fonction du temps de trajet le plus court.

Quelques millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires

Ainsi sur la ligne Paris-Angers, la plupart des trains, et notamment ceux aux heures de pointe, mettent respectivement 1h23 ou 1h24, et devraient donc se situer en dessous de 49 euros, puisqu'ils sont en dessous de la barre de 1h30. A ceci près que certains trains avec un ou deux arrêts pour aller jusqu'à Angers franchissent de quelques minutes la barre fatidique de 1h30. Or ce sont désormais ces trains qui entrent dans le calcul du temps moyen de trajet et font franchir de quelques minutes le plafond de 1h30. A final le prix maximal augmente donc de 20 euros par tronçon, soit 40 euros pour un aller-retour. Le passage de temps de trajet le plus court à temps de trajet moyen va donc se traduire par quelques millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires pour la SNCF... et

quelques déconvenues en plus pour les clients. Il n'a cependant pas été possible de connaître le montant de chiffre d'affaires supplémentaire généré par cet ajustement de tarif.

Ce n'est en outre pas la première opération de ce type. Au mois de janvier, cinq autres lignes, et non des moindres, avaient déjà, tout aussi discrètement, changé de plafond maximum : Paris-Rennes, Paris-Lorient, Paris-Poitiers, Lille-Lyon et Lille-Strasbourg coûtent potentiellement 20 euros de plus par trajet. *Libération* a demandé à la SNCF si un troisième train de hausse, tout aussi discret, était en préparation. Le transporteur a indiqué qu'il n'en était pas question pour cette année. Du côté des organisations syndicales de la SNCF, on découvre l'opération «ajustement des prix». «*La politique tarifaire, la direction n'en parle pas aux représentants* <https://www.liberation.fr>», prévient Fabien Dumas, délégué national de SUD rail. avant de préciser : «*La réforme de 2018 a donné naissance à cinq sociétés anonymes au sein du groupe SNCF. Elles doivent faire remonter des résultats pour financer un fonds de concours destiné à rénover le réseau ferré.*» La Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut), elle, explique par la voix de son président, François Delétraz, apprécier modérément ces changements de tarifs en catimini : «*C'est toujours problématique de changer les règles du jeu en cours de jeu.*» A fortiori quand changent de manière non écrite, des règles écrites.



En dépassant de quelques minutes la barre fatidique de 1h30 de trajet, certains billets ont pris 20 euros d'un coup. (Stéphane de Sakutin/AFP)

par Franck Bouaziz et Frederic Autran

